

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Christian Proponet, secrétaire général

2016/2017 :

La période en cours a vu le Comité directeur fédéral composé de 19 membres se réunir à cinq reprises, piloter les différentes commissions et organiser l'Assemblée générale fédérale, ordinaire et extraordinaire, à Moulins.

Les commissions fédérales se sont réunies, physiquement ou téléphoniquement, afin de travailler sur les Projets fédéraux au bénéfice du cyclotourisme et les chargés de missions ont parfaitement accompli les tâches dont ils avaient la charge.

EFFECTIFS ET LICENCES :

Au 30 septembre	2015	2016	2017
Effectifs	119 838	120 582	118 168
Dont femmes	20 855 (17.4%)	20 681 (17.15%)	20 151 (17.05%)
Dont jeunes de - de 25 ans	8 675 (7.23%)	11 493 (9.53%)	9 574 (8.10%)
Abonnés à la revue		11 376 (9.7%)	10 520 (9.15 %)

Globalement, les effectifs de la Fédération flirtent avec 120 000 licenciés. La baisse enregistrée est prise très au sérieux et les actions décidées par le comité directeur ont pour but d'inverser la tendance, inversion qui ne pourra être significative avant quelques années, le temps que les mesures produisent leurs effets. C'est avec le soutien et la reprise des actions par les clubs et ses structures que la Fédération se remettra sur le chemin d'une nouvelle croissance de ses effectifs.

La part de femmes reste stable en pourcentage, autour de 17%. Les actions poursuivies par les structures suite à « Toutes à Vélo - Strasbourg 2016 » porteront leur fruit durant cette olympiade.

Les jeunes de moins de 25 ans ont frôlé la barre des 10 % au 30 septembre 2016. Pour franchir celle-ci, des actions sont proposées aux structures via les commissions Formation et Jeunesse.

La revue *Cyclotourisme*, avec moins de 10 % d'abonnés, a entrepris une modernisation tant dans la présentation que dans le contenu ; une réflexion est engagée sur l'avenir de la revue.

COMMUNICATION INTERNE :

Les Bulletins fédéraux (le journal officiel de la FFCT) - le Cycl@net (la feuille d'information rapide des principales décisions du Comité directeur) – la @Structures-Infos (la lettre d'information électronique à destination des Clubs, CoDep et CoReg) sont régulièrement diffusés par voie électronique, puis disponibles dans l'espace fédéral (accessible depuis le site ffct.org).

Seuls les documents relatifs à l'Assemblée générale de la FFCT restent distribués sous format papier. De plus la revue *Cyclotourisme*, publication officielle de la FFCT assure un retour de ces informations aux abonnés.

À compter du Comité directeur de mars 2017, dans le cadre d'une volonté de dématérialisation des documents, les règles ont changé :

- Les comptes rendus des Comités directeurs pourront être validés par email et ce, en respectant les dispositions statutaires (Art. 15) et du règlement intérieur (Art. 25 et 26). Ces informations seront diffusées le plus rapidement possible.
- Compte tenu du point précédent, Cycl@net a été supprimé. En effet, ce document relatait les principales décisions du Comité directeur en attendant la parution plus tardive du Bulletin Fédéral qui regroupait plusieurs comptes rendus. Cycl@net N° 60 relatant les principales décisions du Comité directeur de janvier 2017 est le dernier numéro paru.
- Le Bulletin fédéral, outil relatant les comptes rendus des Comités directeurs, est aussi dématérialisé. Il est archivé dans la Gestion documentaire sur l'espace fédéral.

Le Comité directeur s'attache à ce qu'il y ait un ou plusieurs membres qui participent, dans la mesure de leurs disponibilités, aux manifestations nationales à label telles que les Concentrations de Pâques, Ascension, Pentecôte, Vertes Tout-Terrain, Maxi-Verte, Cyclomontagnardes, Semaine nationale et européenne des Jeunes, Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, Semaine européenne.

Les élus fédéraux essayent également de se rendre disponibles afin de participer aux Assemblées générales des structures régionales et départementales, sous réserve d'avoir été invités et d'être disponibles. Afin d'essayer de couvrir un maximum de réunions, il a été acté d'essayer de participer autant que faire se peut, tous les ans aux AG des CoReg et au moins une fois au cours du mandat aux AG de Codep.

LES SALARIÉS AU SERVICE DE LA FFCT :

Personnel du siège fédéral :

Pour la période 2016-2017, l'équipe des salariés du siège est restée stable. Seule Marie Guignon, « Chargé de mission Labels » et en charge du suivi du Label « Territoire Vélo » est arrivée en début d'année 2017. Sophie Zamora (Chargée des relations presse et réseaux sociaux) vient de nous quitter et est remplacée par Florian Rippert.

Personnel du Centre cyclotouriste des 4 Vents :

Sous la direction de Fabrice Rota et comme chaque année, l'équipe du Centre est à géométrie variable en fonction des événements et de la fréquentation.

À noter le départ de Dany Suaudeau remplacé par François Bernard.

COMMUNICATION ET MULTIMÉDIA

Dominique Lamouller

LA COMMUNICATION :

- Suite à l'élection du nouveau Comité directeur, un plan de communication sur les deux prochaines années a été rédigé avec notamment l'observation de la pratique, l'accompagnement des structures, l'accueil clubs, les services aux licenciés et le développement des outils numériques.
- Le kit de communication à l'usage de toutes les structures est mis à jour en permanence : www.ffct.org/kitcommunication

- Toutes les newsletters sont envoyées régulièrement à leurs destinataires (nombre d'éditions en 2016/2017 (2015/2016) : structures x 20 (10) / licenciés et grand public x 17 (7) / spéciales jeunes x 2 - institutionnels x 3). Vous pouvez les retrouver à tout moment sur www.newsletter.ffct.org
- Nous continuons à promouvoir les événements nationaux ciblés (Cyclomontagnardes, Semaine fédérale, Vertes Tout-Terrain...) par des actions spécifiques de promotion grand public et de relations presse. Des images tournées à la Semaine fédérale sont envoyées à la presse.
- Accompagnement des commissions fédérales dans leurs besoins de communication (Accueil pour tous, Sport-Santé, Développement durable, VTT et Cyclomontagnardes, ...). Cette année notamment, la campagne « Offrez du vélo à votre santé » avec 7 500 participations au jeu Internet.

PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTS SALONS :

Nous participons aux salons qui traitent du cyclotourisme et du tourisme à vélo en général. En 2017 :

- Salon Destinations nature : nous avons renouvelé le trophée Destination Vélo de l'année, créé le trophée Itinéraire vélo de l'année, et présenté le site veloenfrance.fr sans oublier la promotion de nos activités en club.
- Salon des Maires et des Collectivités locales afin de marquer notre volonté d'accompagner les territoires. Ce salon a eu lieu exceptionnellement en mai 2016 (en raison des attentats de novembre 2015) et le prochain se tiendra en novembre 2017.
- À l'étranger comme le Salon du vélo et de la randonnée d'Utrecht (Pays-Bas) et le Salon du Tourisme de Stuttgart (Allemagne), en lien avec Atout France pour la promotion du tourisme à vélo en France. À cette occasion, nous participons et sommes moteur pour la structuration de la filière du tourisme à vélo et la visibilité de la Destination France à vélo à l'international.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS :

Des dossiers de presse concernant les activités fédérales sont constitués régulièrement et envoyés aux médias nationaux et régionaux (2 dossiers de presse : générique + campagne santé). Des communiqués sont également adressés et ciblés selon les sujets abordés (27 communiqués). Un contact permanent est maintenu avec les journalistes spécialisés.

En début d'année nous avons présenté la saison cyclotouriste à la presse spécialisée et le calendrier national leur a été communiqué pour publication.

Chaque mois, une page promotionnelle FFCT, rédigée par le service communication, est publiée dans le magazine *Vélo Tout-Terrain*. Nous avons également acheté de l'espace publicitaire dans la presse spécialisée notamment pour les Vertes Tout-Terrain, les Cyclomontagnardes, les Bases VTT, veloenfrance.fr et les séjours FFCT.

En 2016/2017, la campagne santé a été particulièrement mise en avant. Nous continuons de monter en puissance sur des promotions de veloenfrance.fr avec notamment deux dossiers en partenariat dans *Vélo Tout-Terrain* et *Le Monde du camping-car*.

ÉVÉNEMENTS :

En plus de notre présence sur les salons, nous avons accompagné les événements phares du cyclotourisme en France : Semaine fédérale, Cyclomontagnardes, Vertes Tout-Terrain, Fête du Vélo, etc.

En 2017 nous avons repris l'intégralité de l'organisation de la Fête du Vélo suite à la dissolution du Comité de promotion du vélo. Cet événement a vocation à devenir l'événement phare de l'accueil dans les clubs. De 150 événements recensés en 2017, l'objectif est d'augmenter significativement le nombre de lieux de Fête du Vélo dès 2018.

PARTENARIATS :

Des partenariats actifs sont développés avec les *Stations Vertes*, *IGN*, et les membres du club Avantages.

Ont rejoint le club Avantages en 2016/2017 : *My Week-end for you* (échange de week-ends entre pratiquants), *Bimp'Air* (matériel gonflage innovant), *EasyIn* (porte vélo embarqué), *Montana France* (matériel vélo), *CMC* (coupes et médailles).

Participation régulière aux réunions du ministère du Tourisme et Atout France, avec l'adhésion de la Fédération au cluster « Tourisme de nature » sur l'évolution du tourisme à vélo en France. Contribution à l'Observatoire du tourisme à vélo en France.

En 2016/2017, plusieurs partenariats ont été conclus :

- Renouvellement avec *AG2R La Mondiale*, pour le développement de la pratique du vélo pour tous à des fins de prévention-santé et le développement de la mixité handi-valide dans la pratique du vélo dans les clubs de la FFCT. *AG2R La Mondiale* est partenaire du cyclotourisme pour tous avec la Fédération française de cyclotourisme » et octroie du matériel « Handi vélo » à de nombreux clubs et CoDep suite à des appels à projets (50 000 euros).
- *Home Camper*, site collaboratif de camping chez l'habitant, afin de proposer une offre complémentaire sur veloenfrance.fr avec des avantages licenciés.

MARKETING – IDENTITÉ :

Un appel d'offres a été lancé pour mettre en place une observation des publics internes et externes de pratiquants vélo, des modes de consommation et l'image de la FFCT. Cette étude permettra également de mieux connaître les retombées économiques de la pratique des licenciés FFCT. Cet observatoire pourrait aboutir à la création d'une nouvelle identité visuelle en 2018.

COMMISSION COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Yves Bigel

Arrivée en janvier 2017, la première action a été de valider le plan d'action de la communication numérique en sept points :

Une présence web en phase avec les nouvelles technologies:

Mise à jour constante des sites Internet en premier lieu, celui du Centre cyclotouriste des 4 Vents dont la page d'accueil

a été renouvelée en lien avec la future nouvelle identité visuelle. Continuité sur les évolutions des réseaux sociaux et une veille pour le positionnement sur des outils de services aux cyclotouristes (jeux, aide à la pratique, réseaux...). Nous sommes présents sur Facebook (6260 fans mi 2017) et Twitter (2 350 abonnés mi 2017). De nombreux échanges y sont réalisés entre les internautes et la Fédération. Toutes nos vidéos sont sur *YouTube* afin d'être facilement accessibles à tous. La FFCT est également présente sur *Instagram* depuis juin 2016 pour favoriser l'échange d'expériences à vélo, en photo !

Le site fédéral www.ffct.org c'est 2 550 000 pages vues en 2016 (2 300 000 en 2015), cyclotourisme-mag.com est passé cet été à 19 000 visites contre 15 000 en 2016.

La version actuelle de l'extranet fédéral GILDA est en place depuis maintenant 4 ans et donne pleine satisfaction. Il est en constante évolution pour répondre aux besoins des clubs, et des licenciés. Une nouvelle ergonomie pour les licenciés est en préparation pour l'ouverture 2018 afin d'être encore plus fonctionnelle. En 2019, ce devrait être au tour des clubs.

Nous avons participé à la SNEJ, à la Semaine fédérale et au Trait d'union des jeunes. Des articles en relation avec la revue *Cyclotourisme* ont été rédigés quotidiennement sur cyclotourisme-mag.com et sur les réseaux sociaux pour toutes ces manifestations.

Une communication par newsletter plus efficace :

L'outil utilisé n'était pas adapté au nombre important d'envois et de contacts et du niveau de surveillance des bilans d'impact. Nous avons trouvé un partenaire qui va nous permettre d'être plus performants en termes d'envois en nombre et de suivi, et de nous faire gagner un temps non négligeable pour tous ces envois en nombre. Mise en place en cours avec le prestataire.

Augmentation de la visibilité des applications et sites Internet de la FFCT :

Le référencement des sites Internet FFCT est très long (ffct.org / cyclotourisme-mag.com / 4vents-auvergne.com / veloenfrance.fr). Nous venons de lancer une campagne afin que nos sites aient une meilleure visibilité et un lien avec les réseaux sociaux.

Une cohérence nationale de communication numérique :

En externe et en interne, entre les structures (CoDep + CoReg) et la FFCT. Nous sommes entrés dans la phase de mise en place de cette plateforme en collaboration avec les CoReg et le service communication de la Fédération. Il pourra s'en suivre par la suite une mise en place avec les CoDep.

Des outils web pour les adhérents et les non licenciés :

Un espace fédéral reconnu pour le licencié (son espace VIP), plus ergonomique qui inclura toutes les inscriptions en ligne (séjours, randonnées, formations, SF, Cyclomontagnardes et Vertes Tout-Terrain) et des services (club avantages, téléchargement des parcours possibles pour les randonnées du Où irons-nous?), et un fonctionnement de réseaux entre licenciés FFCT (ex-CAF « cyclo assistance fédérale », co-voiturage? ...).

Un espace administratif pour les structures :

À terme, il est prévu d'intégrer le « bilan d'activité » pour les clubs et structures afin de mieux connaître leurs activités

avec également une refonte de *Où irons-nous?*.

Une partie est déjà en place, séjours, Semaine fédérale, Tour cyclotouriste, les Vertes Tout-Terrain et les Cyclomontagnardes. D'autres activités vont suivre prochainement.

Poursuite de la géolocalisation des outils pour la pratique du vélo sur veloenfrance.fr :

Intégration du contenu *Où irons-nous?* dans veloenfrance.fr (ESRI); continuité des déploiements de Web services pour optimiser les mises à jour; refonte plus régulière de la page d'accueil et refonte de l'application. Nous sommes en attente de devis pour l'intégration du *Où irons-nous?* dans veloenfrance.fr, tâche pour laquelle nous avons trouvé un prestataire.

Création de la boutique en ligne :

Séjours, revue, boutique fédérale, achats de licences et Pass : Nous attendons une prochaine réunion en octobre de la revue *Cyclotourisme* pour connaître le souhait quant au mode de vente qui sera adopté en ligne. S'ensuivra une étude de mise en place de tous ces services qui pourrait prendre jusqu'à un an en fonction des choix et de la difficulté de sécurisation de mise en place d'une boutique.

Un système de réservation en ligne des séjours a été mis en place en attendant la future version de la boutique en ligne.

Pour être aux normes avec la réglementation européenne et la CNIL dans les mois à venir et applicable à compter du 25 mai 2018, tous nos sites sont passés en « https ».

Pour ceux qui souhaiteraient prendre connaissance des textes, voici le site à consulter :

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-sur-la-protection-des-donnees-ce-qui-change-pour-les-professionnels>

Voilà qui nous laisse une grosse charge de travail pour ces prochains mois.

CYCLOTOURISME-MAG.COM

Yves Bigel

Il y a maintenant presque cinq ans, j'ai rejoint Jean-Jacques Pech, pour lancer cyclotourisme-mag.com. Depuis, il s'est passé une période de création, mise en place, choix les plus divers et variés quant au contenu. Plusieurs collaborateurs ont participé à sa naissance puis à l'entretien de cet organe d'information numérique. Il a connu une bonne progression, mais actuellement il est stable au niveau des visites.

Nous essayons d'être le plus varié possible et de vous apporter le plus d'information utiles à votre pratique du cyclotourisme. Depuis presque une année, j'ai repris la main sur cyclotourisme-mag.com à l'occasion de mon élection et ma nomination à la commission Communication numérique. Actuellement une stagnation des visites de notre site est constatée. Nous avons un cruel manque de collaborateurs pour nous donner des informations tant sur les clubs, que les CoDep, les CoReg malgré les nombreux appels à l'aide. Avec certains salariés du siège, nous arrivons tant bien que mal à maintenir une information quasi journalière.

Mais il nous faut de l'aide. Nous avons créé un document qui pourra vous aider à nous donner les informations utiles à la rédaction d'articles.

Nous avons suivi journalièrement plusieurs manifestations fédérales comme la SNEJ, le Trait d'union des jeunes, la Semaine fédérale, les Cyclomontagnardes, les labels FFCT, en relation avec la revue *Cyclotourisme*, etc.

Merci à Georges Golse, mon adjoint, pour son travail de proximité et son aide sans faille et merci à tous ceux qui collaborent à cyclotourisme-mag.com.

Alors rejoignez cyclotourisme-mag.com et son équipe, c'est votre magazine !

TOURISME

Béatrice Barrière

Une nouvelle équipe s'est mise en place début 2017 avec trois groupes de travail ayant chacune une mission spécifique. Le premier groupe pôle Séjours et voyages ayant pour mission la gestion des séjours et l'application des règlements fédéraux. Le second groupe « pôle Matériel et Logistique » ayant pour mission de s'occuper du matériel qui est stocké à Saint-Loup. Le dernier groupe « pôle Labels FFCT » avec un projet important concernant le label *Territoire Vélo*.

PÔLE SÉJOURS ET VOYAGES :

Les séjours 2017 ont eu cette année un succès mitigé. Certains ont dû être annulés faute d'inscriptions ou d'inscriptions trop tardives (hôtels et vols à réserver avec des dates butoirs). En ce qui concerne les séjours FFCT à l'étranger, 20 ont été proposés dont 3 nouvelles destinations : Thaïlande, Sicile et Belgique (annulé).

L'expédition MAC 2017 s'est bien déroulée dans une ambiance sereine et conviviale. Cette expédition a permis à 36 participants et 4 accompagnateurs de traverser 8 pays différents (Mexique, Nicaragua, Belize, Costa Rica, Guatemala, Salvador, Honduras, Panama). Au total ils ont effectué 6 000 km en 76 étapes.

Nous avons accueilli en 2017, avec l'aide du CoDep 41, 4 groupes de Chinois sur le séjour « Châteaux de la Loire » et un séjour Annecy/Nice. Huit Chinois ont fait un voyage itinérant reliant Brest à Paris. Celui-ci était accompagné de deux bénévoles auxquels se sont rajoutés le long du parcours plusieurs cyclotouristes locaux avec en plus des accueils dans les clubs aux étapes. Que tous les accompagnateurs de ces différents séjours en soient vivement remerciés.

Merci également à tous les moniteurs qui se proposent d'encadrer les séjours quelle que soit la destination.

Nouveauté 2017 : 31 séjours seront proposés à l'inscription en ligne, et un nouveau T-shirt pour les voyages étrangers avec un visuel modifié.

PÔLE MATÉRIEL ET LOGISTIQUE :

Des véhicules, du matériel, des VAE sont proposés aux structures. Tout est stocké à Saint-Loup (03). Les tarifs sont à votre disposition (contact : jean-yvescluzel@orange.fr).

PÔLE LABELS FFCT :

Un séminaire s'est tenu en mars au Centre cyclotouriste des 4 Vents. Le but était de rassembler tous les responsables Tourisme des nouvelles régions.

Au programme étaient présentés tous les labels FFCT et plus particulièrement le Label *Territoire Vélo* avec pour objectif d'avoir à la fin du mandat un label par département.

À ce jour, sont labellisées 35 collectivités dont 17 communes, 10

communautés de communes, 5 communautés d'agglomération, une communauté urbaine et deux métropoles soit 26 Comités départementaux dans 9 Comités régionaux.

39 labélisations ou renouvellements sont sur la liste d'attente et 13 contacts qui, espérons-le, aboutiront prochainement.

Pour en savoir davantage, rapprochez-vous de vos référents labels régionaux et/ou prenez contact avec Marie Guignon, chargée de mission au siège fédéral (m.guignon@ffct.org).

CENTRE CYCLOTOURISTE DES 4 VENTS

Dominique Lamouller

Si la commission de notre Centre cyclotouriste n'a pas fonctionné cette année, c'est à la fois dû au lancement de ce nouveau mandat et bien sûr au projet d'aménagement pour le Centre cyclotouriste des 4 Vents que nous évoquons depuis des années.

Enfin, après plus de 10 ans de patience, le raccordement des bâtiments à un réseau d'assainissement sur la commune d'Aubusson d'Auvergne va arriver en cette fin d'année 2017. Avec une subvention du département du Puy-de-Dôme de 200 000 euros nous allons commencer les travaux de la salle de réunion, qui sera aussi un espace détente pour les cyclotouristes qui fréquentent le site.

Un, deux ou trois chalets donneront une autre forme d'hébergement plus propice aux familles entre autres.

Des améliorations pour les personnes en situation de handicap sont prévues dans ce projet. Nous profitons également de ces aménagements pour améliorer certains points sur les anciens bâtiments et notamment la mise aux normes des systèmes de sécurité. Cela devrait conduire à la classification du camping et à pouvoir accueillir des jeunes mineurs dans nos murs, enfin !

Nous attendons le résultat d'une autre subvention, fin 2017, qui permettrait de compléter ce projet et de pourvoir à un certain nombre d'équipements collectifs pour la pratique du vélo et du VTT, notamment des VTTAE.

Tout cela serait inutile si les clubs, les CoDep et les CoReg ne faisaient de manière plus dynamique la promotion du Centre cyclotourisme des 4 Vents afin de promouvoir toutes les activités diversifiées du cyclotourisme. C'est également un lieu de rencontres et d'échanges entre toutes nos régions de France et intergénération sur route et sur chemin.

La maison des cyclotouristes, financée par les adhérents de la FFCT depuis 1980, n'attend que votre présence pour vivre et favoriser le développement du tourisme à vélo sous toutes ses formes. Une équipe dynamique et dévouée vous attend au cœur de la France.

JEUNESSE

Alain Rat

2016-2017, début d'une nouvelle mandature :

Activités et engagement de la Sphère Jeunesse :

- Organisation du séminaire annuel avec les délégués régionaux. Il permet de faire les bilans des actions menées sur l'ensemble du territoire, d'établir les stratégies à développer et d'assurer la transmission jusque dans

les clubs et les écoles de cyclotourisme.

- Présence à la Semaine fédérale de Mortagne-au-Perche pour l'arrivée du Trait d'union et la SNEJ.
- Au siège fédéral et sur le terrain dans les régions, différentes réunions de travail relatives aux organisations jeunes, à la réalisation et l'accompagnement pour la mise en place des Brevets d'éducation routière ainsi qu'à certains projets spécifiques et solidaires des écoles de cyclotourisme.
- Organisation des grandes manifestations nationales pour la jeunesse (Semaine des Jeunes, Trait d'union, Concours national d'éducation routière et participation au Concours européen d'éducation routière).
- Gestion des écoles de cyclotourisme en relations très étroites avec les CoReg, les CoDep, les clubs et leurs éducateurs.
- Sensibilisation à la sécurité routière par le biais des actions éducatives.
- Actualisation et gestion des documents éducatifs.

COMMUNICATION :

cyclotourisme-mag.com et la revue fédérale retracent très bien les activités jeunes de la Fédération.

LA SEMAINE NATIONALE ET EUROPÉENNE DES JEUNES :

Les jeunes et leur encadrement avaient rendez-vous à Châtellerauld, dans la Vienne, pour une nouvelle Semaine nationale. Aidée par une météo très clémente, cette nouvelle rencontre fut très réussie, toutes et tous ont vécu un beau séjour. Il convient de souligner l'excellent esprit qui a régné entre les organisateurs de la Vienne, la direction du séjour, les membres de la Sphère Jeunesse et les éducateurs pour faire vivre ce grand moment.

Le programme était, comme chaque année, chargé mais apprécié avec entre autres le challenge inter-ligues et son rallye dans la ville, des circuits de découverte et également un programme d'animation de qualité.

LES ÉPREUVES D'ÉDUCATION ROUTIÈRE :

Réservées aux plus petits âgés de 8 à 12 ans, les épreuves d'éducation routière se déroulent en début de semaine. À la Fédération, l'éducation routière est incontournable pour les jeunes qui pratiquent le vélo que ce soit sur route ou sur chemin. La connaissance des panneaux, les mises en situation dans le cadre des déplacements sur le domaine public, l'agilité, le sang-froid, l'observation et la mémorisation lors de la pratique sont totalement intégrés au sein du programme éducatif. Ces épreuves ont permis de sélectionner les 4 jeunes (2 garçons -2 filles) pour une participation au concours européen à Tirana en Albanie.

LES CRITÉRIUMS NATIONAUX :

Les épreuves des critères placées dans le cadre de la SNEJ sont toujours très attendues. Cette édition prenait de nouveau en compte le nouveau règlement qui s'avère satisfaire le plus grand nombre. À noter la forte participation des plus jeunes dans les catégories 13-14 et 15-16 ans.

LE TRAIT D'UNION DIJON – MORTAGNE-AU-PERCHE :

L'objectif du Trait d'union est de rallier la Semaine fédérale de l'année précédente à la Semaine fédérale qui va se dérouler. L'édition 2017 a de nouveau été une longue promenade à travers un relief très accidenté.

Malgré ces difficultés, une bonne ambiance a perduré tout au long du séjour. À remarquer de nouveau, les aptitudes physiques des plus jeunes participants qui ont sans soucis renouvelé l'étape qui délivre le diplôme du brevet de 100 km.

LE CONCOURS EUROPÉEN D'ÉDUCATION ROUTIÈRE :

Il se déroule chaque année dans un pays européen.

Placé sous le patronage de la FIA, le CEER rassemble quatre jeunes (2 garçons et 2 filles) de chaque pays pour concourir sur des épreuves d'agilité, de maniabilité, d'observation - mémorisation, de connaissances du Code de la route et surtout de mise en situation en relation avec la pratique du vélo en territoire urbain.

La France (FFCT) a défendu ses chances à Prague en septembre 2016 ainsi qu'à Tirana en Albanie en 2017. Les 6^e et 7^e places sur 23 nations obtenues pour ces deux dernières années sont très positives.

Les différentes organisations relatées ci-dessus font partie des grandes manifestations nationales et nous pouvons avancer qu'elles connaissent toujours le même vif succès.

Il convient de mettre particulièrement en avant la véritable réussite du concept éducatif « éducation routière », pur produit FFCT, pour les plus jeunes qui maintenant est reconnu, apprécié et utilisé par nos structures à différents niveaux dont celui de l'Éducation nationale.

Avec tout cela, il serait anormal de passer sous silence l'énorme travail réalisé dans les clubs qui militent pour la jeunesse que ce soit au sein des écoles de cyclotourisme ou des points d'accueils qui sont aujourd'hui recensés.

Les activités y ont été extrêmement variées et intenses.

Nous pouvons parler des séjours jeunes qui imposent un agrément ou pas en fonction de leur spécificité, des voyages itinérants, des Flèches, des sorties nature faune-flore ou tout autres activités diverses s'inscrivant dans les programmes éducatifs pour satisfaire les attentes de nos jeunes cyclotouristes.

Il faut reconnaître que ces efforts sont positifs puisque bien que le nombre de licenciés soit en baisse à la Fédération, le nombre de jeunes est en certes lente mais toujours constante progression encore cette année.

Des remerciements sincères sont adressés à l'ensemble des éducateurs bénévoles engagés dans les clubs, les écoles et points d'accueil de jeunes.

ÉCOLES DE CYCLOTOURISME

Marie-Françoise Desbrousses

Activités des écoles cyclos et projets spécifiques 2016 - 2017

L'ACCUEIL DES JEUNES :

Points d'accueil de jeunes (PAJ) et écoles de cyclotourisme : 327 écoles de cyclotourisme (EC) dans les structures de notre Fédération (dont 9 créations en 2017 et 18 depuis le dernier bilan de septembre 2016) accueillent des jeunes.

POINTS D'ACCUEIL DE JEUNES :

Depuis 2013, un dispositif de demande d'agrément a été mis en place pour valoriser et mieux connaître les Points d'accueil de jeunes (PAJ). Alors que l'on comptait 26 PAJ en 2013, 48 en 2014, 61 en 2015, 79 en 2016, 76 PAJ sont déclarés cette année (à noter que 6 PAJ sont devenus des écoles de cyclotourisme depuis fin septembre 2016 ; le PAJ est bien un tremplin pour l'ouverture d'une école cyclo).

ÉCOLES DE CYCLOTOURISME :

Les concernant, nous constatons :

- d'une part une progression du nombre d'écoles de cyclotourisme de 296 en 2013 à 320 en 2016, nous en comptons 327 à ce jour dont la création de 9 nouvelles écoles au cours des 9 mois de l'année.
- D'autre part des effectifs en constante augmentation depuis quatre ans : de 6 490 jeunes en EC au 28 septembre 2013 à 7 352 jeunes au 28 septembre 2016, l'évolution est de 13,3 % au cours du mandat précédent. Et de nouveau cette année, les effectifs en EC sont en progression avec 7 502 jeunes en EC le 28 septembre 2017 soit + 150 (soit +2%) (alors que l'ensemble des licenciés est à moins 2 389).

Nous ne pouvons que nous réjouir de la bonne santé de ces structures qui s'investissent.

LES AIDES :

- **La Promotion loisir jeunes (PLJ)**
 - * Elle est octroyée aux CoReg, CoDep et clubs dans le cadre d'organisation de séjours déclarés et agréés. Depuis plusieurs années maintenant, les PLJ sont attribuées également dans le cadre des courts séjours. Les organisateurs doivent faire la demande en amont de l'organisation en fournissant au préalable le dossier dûment renseigné (contact : promotionloisirjeunes@orange.fr).
 - * Les modalités d'attribution ont été clarifiées et doivent être respectées sur le plan réglementaire. Le nombre de dossiers validés est en hausse.
 - * Ces dossiers mettent en avant l'activité diverse et variée au sein des écoles de cyclotourisme : participation aux critères départementaux, régionaux mais également voyages itinérants, séjours clubs, départementaux, régionaux...

- **Le Challenge des écoles cyclos et son carnet**

En 2014, le Challenge national des écoles de cyclotourisme a été établi avec le nouveau carnet de challenge qui prend en compte :

- * l'activité interne de l'école,
- * le développement d'activités spécifiques,
- * de plus, pour inciter les écoles à accueillir plus de jeunes, les catégories existantes ont été modifiées :
 - » école cyclo : inférieur ou égal à 30 jeunes,
 - » école cyclo : supérieur ou égal à 31 jeunes.

Enfin, la dotation financière est actualisée puisque le renvoi du carnet conditionne l'attribution de l'aide financière en fonction de l'effectif.

D'autre part, les douze premières écoles classées au challenge national, dans les trois catégories, reçoivent une dotation supplémentaire. Compte-tenu de tous ces facteurs, ce sont 234 écoles en 2015 et 238 en 2016 qui ont renvoyé leur carnet. Pour mémoire, 212 carnets seulement avaient été enregistrés en 2012.

En 2017, pour faciliter la gestion et permettre les remises de récompenses dans les Assemblées générales des structures, la date de renvoi a été fixée au 1^{er} septembre. Cette nouvelle disposition n'a pas eu d'effets négatifs puisque les retours au nombre de 246 sont à nouveau en hausse comparativement avec les autres années passées.

Tout cela relate l'activité intense au sein des écoles de cyclotourisme. Au terme de ce compte rendu, il est nécessaire de remercier une nouvelle fois et très sincèrement celles et ceux qui nous permettent d'avancer sans relâche pour le bonheur de notre jeunesse fédérée.

En premier lieu, notre ministère de tutelle qui soutient d'année en année les actions envers les jeunes, ainsi que l'ensemble des partenaires publics et privés, tous les éducateurs bénévoles engagés, la Directrice technique nationale, les commissions Formation et Sécurité, les personnels du siège fédéral, les membres de la sphère Jeunesse.

Et enfin, toutes celles et ceux qui de près ou de loin contribuent à faciliter le développement du cyclotourisme auprès de la jeunesse.

Les organisations 2018 (sous l'égide de la sphère Jeunesse)

- La semaine des jeunes au Centre cyclotouriste des 4 Vents à Aubusson-d'Auvergne, avec les épreuves d'éducation routière, le challenge inter-ligues avec le rallye et les critères route et VTT.
- Le Trait d'union route Mortagne-au-Perche – Épinal.
- La Semaine fédérale des jeunes à Épinal.
- Le Concours européen d'éducation routière en septembre en Hongrie.
- Le Concours national d'éducation routière en octobre à déterminer.

FAMILLES

Élisabeth Picaut

Une nouvelle olympiade avec toujours la même équipe et le même objectif : développer l'accueil des familles dans les clubs. C'est un enjeu majeur développé dans notre Projet fédéral 2017/2020. La commission Famille fait aujourd'hui partie de la Sphère Jeunesse. D'une réflexion commune pourront sortir des idées nouvelles. Lors de la dernière Assemblée générale à Colmar, l'atelier Accueil a suscité de nombreuses réflexions. L'idée principale qui ressort de ce débat est qu'il n'y a, malheureusement, pas de solutions miracles mais que l'accueil d'un nouvel adhérent est très rarement le fruit du hasard. (*Bulletin fédéral N° 135 de 2016*).

Encore trop peu de randonnées sont proposées aux familles par les clubs.

La concentration phare des familles, la Concentration des chérubins :

Cette Concentration des chérubins existe déjà depuis plusieurs années et pourtant son développement stagne, alors que nous aimerions la développer dans tout l'Hexagone.

Pourquoi ?

Je vous pose la question. Les familles qui participent sont conquises par le concept et je ne parle même pas des enfants qui en redemandent. Aujourd'hui 60 % des familles qui participent sont licenciés. Il y a bien une évolution mais elle n'est pas suffisante. Dans la plupart des cas les familles ne trouvent pas de clubs pour les accueillir, car il ne suffit pas de proposer une licence, il faut aussi proposer des activités. En dehors des chérubins, il n'y a que trop peu de place pour les familles (alors qu'à contrario, il y a de plus en plus de familles qui font du cyclotourisme). Ceci est logique vu que les familles sont quasi-inexistantes dans les clubs : c'est un cercle vicieux.

Une réunion s'est déroulée avec les familles organisatrices des concentrations des chérubins à l'initiative de François Pretot, membre de la commission. Il en ressort la conclusion suivante : les familles sont souvent les oubliées dans les clubs.

Alors je vous pose la question :

Qu'est ce qui retient le CoReg, CoDep, le Club à s'investir dans l'accueil des familles et l'organisation d'une Concentration des chérubins ? C'est pourtant le premier tremplin pour accueillir des jeunes dans un point accueil jeunes ou dans une école cyclo.

Pour l'Ascension 2017, deux organisations des chérubins ont vu le jour

- **Aire-sur-la-Lys (62)** : c'est la famille Laurence et Manfred Hudel et le club O.S.A Cyclo qui l'ont organisée.
- **Pernes-les-Fontaines (84)** : c'est la famille Franck et Faustine Bailly et le club Vélocio Pernois qui l'ont organisée.

Dans les deux cas, un vif succès avec des familles et des enfants très heureux. Vous avez pu lire des articles dans la revue fédérale de juillet qui devraient vous en convaincre.

2018 :

Une seule concentration des chérubins à Saint-Laurent-Nouan dans le Loir-et-Cher, organisée par la famille Pelle et le club CCRV – Saint-Laurent-Nouan.

Mais, nouveauté, un voyage itinérant de sept jours dédié aux familles avec des enfants sera proposé du 28 juillet au 3 août 2018 par le club MSD-Chartres en expérimentation.

ACCUEIL POUR TOUS

Sylvie Forzani

CONVENTION DE PRÉ-ACCUEIL (CPA) :

La 8^e année d'existence, de la convention de pré-accueil, donne des résultats très positifs, 64 CPA signées au 31 août 2017, par la diversité des utilisations que les clubs en font : accueil des pré-retraités, des femmes, des familles, des personnes en situation de handicap, des populations des quartiers défavorisés. Elle est aussi utilisée dans le périscolaire, les vélo écoles et depuis cette année, dans le cadre du Sport-Santé.

Ses avantages :

- Une reconnaissance par les administrations (réseau « santé active » de la CPAM) et les institutionnels.
- Une motivation pour la formation d'animateurs.
- La création de nouveaux groupes aux intitulés différents mais ayant tous le même objectif : groupe « Balades », « d'Initiation au cyclotourisme », programme de « Sorties douces » le samedi après-midi qui intéressent aussi des adhérents du club les préférant à des sorties plus longues et plus rapides, section « Cyclotourisme doux » qui représente 20 % des licenciés du club et 60 % de nouveaux.
- Une expérience fructueuse pour le club qui permet d'ajuster l'offre d'activité à la demande en proposant des sorties adaptées, plus courtes et où la partie tourisme est plus importante.
- Des compétences accrues pour les encadrants du club.
- Une modification de l'image du club.

D'une manière générale les clubs signataires ont tous collaboré avec la commission pour aider à améliorer les conditions d'évolution et de déroulement de la convention.

Le positif pour les participants :

- La convention de pré-accueil correspond à une attente réelle du public.
- Reprise d'une activité sportive pour la majorité des participant(e)s : retour d'anciens licenciés vers le club
- Découverte des fondamentaux du cyclotourisme : cartographie, réglage du vélo, sécurité, plaisir de circuler sur des petites routes.
- L'information n'exigeant pas l'adhésion au club et la prise de licence immédiate est perçue comme une véritable découverte.

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À LA SEMAINE FÉDÉRALE DE MORTAGNE-AU-PERCHE :

Une quarantaine de personnes en situation de handicap ont participé à la Semaine fédérale à Mortagne-au-Perche, reconnaissables à leurs tee-shirts orange lors de la cérémonie d'ouverture. Elles étaient logées dans un IME (Institut Médico-Éducatif). Si le parcours était libre le lundi, elles ont bénéficié, le mardi, d'une journée découverte avec la visite d'un haras, démonstration de sauts d'obstacles, ferrage des chevaux, promenade en calèche avec 2 perchérons, et déjeuner. Jeudi, après le pique-nique, AG2R a remis un tandem au CoDep, suivi d'une réception dans le chapiteau.

La semaine s'est terminée par le repas de clôture. Cette année encore, un partenariat avec AG2R permettra d'aider des structures pour l'achat de matériel.

PROJET 2018 :

Convention de pré-accueil (CPA) :

Nous travaillerons pour améliorer la communication et mieux faire connaître la CPA à toutes nos structures.

Personne en situation de handicap (PSH) :

La Semaine fédérale à Épinal, avec une nouveauté, l'inscription des personnes en situation de handicap directement à la Cosfic,

le but étant que toutes les PSH puissent bénéficier des mêmes dispositions, comme par exemple la journée découverte.

Nous maintenons, bien évidemment, la possibilité d'un logement spécifique pour ceux qui le désirent, le plus proche possible de la permanence.

Un voyage itinérant autour d'Épinal, ouvert à toutes les structures. Dans un souci de visibilité vis-à-vis de l'extérieur, nous changerons le terme « ACA ».

Réactualiser le site fédéral pour une meilleure information sur les activités adaptées aux PSH.

Fête du Vélo 2018 :

Objectif : La Fête du Vélo comme événement fédérateur de promotion de l'accueil en club, est prise en charge intégralement par la FFCT.

- **Durée :** sur une semaine, du lundi 28 mai au dimanche 3 juin 2018, et possibilité de l'organiser à une autre date dans le mois.
- **Un slogan :** « Randonnez à vélo avec nous ! »
- Créer une fiche pratique/un livret pour expliquer les démarches.

Cyclo-découverte® :

Réactualiser les documents présents sur le site fédéral.

ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE, ET ASSURANCES

Jacques Vagner

La Commission s'est réunie le 14 mars et le 19 septembre 2017. Comme pour les années précédentes, l'activité législative et réglementaire du Parlement et du Gouvernement a été importante en ce qui concerne le monde associatif et sportif. Cela a impliqué l'étude des textes présentés ci-dessous.

Leur impact sur les règlements fédéraux a pu se traduire par des décisions en Comité directeur et des résolutions proposées au vote des clubs en Assemblée générale.

LA RÉFORME TERRITORIALE :

La réforme territoriale s'est matérialisée par la création des 13 nouveaux Comités régionaux de cyclotourisme (CoReg) principalement au cours du dernier trimestre 2016.

Les dernières opérations de liquidation comptable se sont déroulées au cours du premier semestre 2017.

ÉVOLUTIONS DES MODALITÉS DE MODIFICATIONS DE NOS RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX :

Au cours de l'assemblée générale du 10 décembre 2016 à Colmar, les clubs ont approuvé les résolutions qui leur étaient proposées. Il en résulte les principales évolutions suivantes :

- seule l'Assemblée générale peut approuver des modifications des statuts, du règlement intérieur, du règlement financier, de la charte sur la publicité et de la charte sur les organisations ;
- le Comité directeur peut modifier et adopter le règlement disciplinaire, le règlement médical et le règlement disciplinaire en matière de lutte contre le dopage, tous ces règlements étant imposés par la loi ;

- les résolutions adoptées par l'Assemblée générale entrent en vigueur dès leur approbation à la date de l'Assemblée générale concernée (si des modifications spécifiques à la FFCT sont apportées, il est nécessaire au préalable de faire valider les textes par le ministère des Sports).
- L'affiliation d'une association sportive à une fédération sportive agréée vaut agrément Jeunesse et Sports.
- Les assemblées générales fédérales extraordinaires, au même titre que les Assemblées générales ordinaires, sont convoquées avec un délai identique de 20 jours au moins.

Le décret 2017-1269 du 13 août 2017 indique qu'à partir du 1^{er} janvier 2018 la publication des règlements fédéraux des fédérations sportives délégataires est assurée sous forme électronique et que le public y a accès gratuitement.

NOUVEAU RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE :

Comme nous y oblige la loi, le Comité directeur a adopté le nouveau règlement disciplinaire type lors de sa réunion de janvier 2017. Une étude est en cours pour faire approuver une version comportant quelques modifications adaptées à notre fonctionnement et restant conforme au règlement type.

RENOUVELLEMENT DE LICENCE, CERTIFICAT MÉDICAL ET QUESTIONNAIRE DE SANTÉ :

Le questionnaire de santé nécessaire au renouvellement d'une licence sportive a été communiqué par le ministère des Sports début juin 2017. Il fait partie des informations rassemblées dans le dossier de ré-affiliation.

Rappelons que la présentation d'un certificat médical est exigée lors de la demande d'une première licence (pour les formules Vélo Rando et Vélo Sport) ainsi que lors d'un renouvellement de licence tous les cinq ans (licence Vélo Rando) et chaque année pour la formule Vélo Sport.

FORMULE VÉLO RANDO :

Dans l'intervalle de ces cinq ans, les cyclotouristes pour chaque demande de renouvellement devront répondre au questionnaire de santé qui comporte des questions auxquelles ils devront répondre par oui ou non. Le licencié atteste de la nature de ses réponses au questionnaire. En cas de réponses toutes négatives, sa licence peut être renouvelée. En cas d'une seule réponse positive l'adhérent doit présenter un Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour obtenir le renouvellement de sa licence.

NOUVELLES FORMULES DE LICENCE 2018 :

De nouvelles formules de licence sont proposées pour la saison 2018, afin de répondre à des demandes anciennes et renouvelées permettant, soit de continuer à adhérer sans obligation de fournir un CMNCI (Vélo Balade), soit de pouvoir, en plus, participer à des cyclosportives (Vélo Sport).

Cette évolution, qui n'est pas spécifique à notre Fédération, est rendue possible du fait du décret de 2016 sur le certificat médical. Suite aux réactions de nombreuses fédérations, ce décret devrait encore évoluer dans le domaine du sport de loisirs comme l'a laissé entendre le Comité national olympique et sportif (CNOSF) qui est, de fait, le représentant de toutes les fédérations sportives auprès du ministère des Sports.

Ces créations avaient été indiquées dans le cahier des charges

de l'appel d'offres assurances lancé fin février 2017 (voir plus loin) de façon à en connaître l'impact sur les tarifs d'assurance. Cet impact est sans effet sur les tarifs. Il en résulte que les formules d'assurance (Mini-braquet, Petit braquet et Grand-braquet) sont au même tarif pour chaque nouvelle option de licence.

MANIFESTATIONS SPORTIVES SUR LA VOIE PUBLIQUE :

Le décret 2017-1279 du 9 août 2017 indique qu'afin de simplifier la procédure relative à l'organisation des manifestations sportives, il est prévu de passer à un régime de déclaration pour .../... les randonnées de plus de 100 participants.

La notion de regroupement en un seul lieu a été abandonnée (les manifestations de moins de 100 participants ne sont donc pas soumises à déclaration). Ce texte entre en vigueur le lendemain de sa publication. Il s'appliquera aux manifestations de la saison 2018.

ACTIVITÉS RÉCURRENTES :

Réponse aux questions :

Examen des questions posées (177 en 2016) par les licenciés, clubs ou structures déconcentrées et préparation des réponses à donner dans les domaines règlementaires ou celui des assurances.

Dépôt de marques :

Dépôt de marques ou dessins, leur renouvellement ou non renouvellement, et leur défense quand un usage non autorisé est constaté. Il y a actuellement 60 noms déposés et 11 en cours de dépôt.

Médailles fédérales :

Validation des demandes de médailles fédérales et mise à jour du fichier des récompenses accordées. Un tableau statistique est présenté ci-dessous.

Année	Nombre de médailles de bronze accordées	Nombre de médailles d'argent accordées	Nombre de médailles d'or accordées	Nombre de plaquettes Jacques Faisant
2014	104	17	3	1
2015	112	23	4	2
2016	104	35	12	3

Analyse du JOCE associations :

Recherche dans le Journal officiel associations des créations de clubs non affiliés et citant la pratique du vélo ou du cyclotourisme.

Information des présidents de CoReg et de CoDep concernés afin de leur faire connaître la FFCT. Un tableau des résultats obtenus est présenté ci-dessous :

Année	Nombre d'associations détectées	Nombre d'associations s'étant ensuite affiliées	Pourcentage d'associations s'étant affiliées
2014	151	14	9,7%
2015	183	17	9,04%
2016	182	14	7,69%

ASSURANCES :

Le contrat d'assurance pour l'olympiade 2014 à 2017 arrive à échéance fin 2017. Un appel d'offres pour la période 2018 à 2021 a été envoyé fin février 2017 : à quatre candidats (Agents généraux ou Courtiers) pour cinq offres reçues :

- L'agence AIAC (courtier) : deux offres MMA et Generali.
- Le cabinet Lafont (courtier) : une offre avec AXA.
- Le cabinet Gomis-Garrigues (agent général) : une offre avec Allianz.
- MDS conseil (courtier) : une offre avec MAIF (apportant les garanties responsabilité civile et rapatriement) complétée avec MDS (Mutuelle des sports apportant les garanties individuelle accident).

Les cinq offres ont été analysées sur la base de critères techniques et de critères financiers.

L'offre Allianz obtenant le meilleur classement a été retenue lors de la réunion du Comité directeur du 12 mai 2017, avec les principaux éléments suivants :

- Le contrat démarre au 1^{er} janvier 2018.
- Les pratiques liées aux nouvelles options de licences 2018 (y compris la pratique cyclosportive) seront couvertes de manière identique aux licences 2017 sans surcoût.
- Le montant de la garantie dommage au vélo de la formule Grand-braquet est porté de 800 euros à 1 500 euros pour un tarif inchangé.
- Le montant du capital versé en cas de décès est présenté dans le tableau ci-dessous.

Décès	Petit-braquet	Grand-braquet
Suite à un AVC / ACV : capital versé sans présentation d'un test à l'effort de moins de deux ans (1)	1 500 euros	2 500 euros
Suite à un AVC / ACV : capital versé avec présentation d'un test à l'effort de moins de deux ans (1)	3 000 euros	7 500 euros
Autres décès accidentels	5 000 euros	15 000 euros

(1) Cette garantie n'est ouverte qu'aux seules formules Vélo Rando et Vélo Sport. La formule Vélo Balade ne pourra pas y prétendre.

- Les tarifs de la formule petit-braquet et des options d'assurance club (A, B et B+) sont inchangés. Les formules Mini-braquet et Grand-braquet baissent de 0,50 euro.

BREVETS ET GRANDES MANIFESTATIONS

Ghislaine Charton

LES CONCENTRATIONS À LABEL :

En 2017, nous avons eu une bonne participation aux grandes manifestations à label.

Les chiffres sont ceux concernant les participants adhérant à des clubs, à ces chiffres nous pouvons rajouter les membres individuels, et les étrangers (autres).

Pâques-en-Provence à Vénéjan (Gard) :

Beau week-end avec plus de 1 000 participants appartenant à des clubs contre 900 en 2016 (Gigondas temps pluvieux). Les 3 jours de l'Ascension à Ferrières (Vendée) ont reçu plus de 650 participants dont 23 jeunes. Il y en avait 628 à Briare (Loiret).

Pentecôte à Thouars (Deux-Sèvres) :

Seulement 480 cyclos ont participé à cette manifestation, il y en avait eu le double ou presque en 2016 en Normandie.

Pour 2018, nos rencontres seront :

- Pentecôte à Castelnaudary (Aude).
- Pâques-en-Provence à Barbentane (Bouches-du-Rhône).
- Semaine européenne à Staszow (Pologne).

LES BREVETS

Les participations aux différents brevets sont en forte progression avec :

- **Brevet Européen** : 41 lauréats FFCT contre 13 lauréats en 2016. Je ne compte pas nos amis cyclos des pays voisins. Bravo à tous, et surtout à ces derniers, qui n'hésitent pas à se déplacer.
- **Brevet d'initiation au cyclotourisme familial (BICF)** : ce sont toujours les mêmes familles qu'en 2016 : 38 participants dont 22 enfants pour quatre clubs.
- **Brevet « À travers les Parcs »** : nous avons eu 10 homologations réparties sur 4 cyclos différents.
- **Voyage itinérant (VI)** : d'octobre à décembre 2016, puis de janvier à février 2017, 400 voyages itinérants ont été homologués par notre ami Jean-Marc Gautrot. À ce chiffre on rajoute les 2 100 VI homologués de mars à septembre 2017 par notre ami et nouveau délégué Éric Vergnes, dont six écoles. Pas plus de participations qu'en 2016 (hors féminines à Strasbourg) soit 2 461.
- **Brevet de Cyclotourisme National (BCN)** : 32 lauréats soit 25 % de plus que l'an dernier. C'est, avec le BPF, la meilleure façon de visiter l'ensemble de notre territoire et les cyclotouristes y sont fortement attachés.
- **Brevet des Provinces Françaises (BPF)** : Le nombre de nouveaux participants depuis le 1^{er} janvier atteint 110, ce qui est encourageant. On note un pic d'activité et de nouveaux venus au printemps suite à la parution du guide des sites BPF, signe que cette communication est utile. 3 378 cartes ont été homologuées en 2017, soit une diminution de 40 cartes par rapport à 2016. 1 286 provinces ont été validées. Durant cette saison 29 lauréats ont terminé leur BPF, alors que 100 cyclotouristes l'ont débuté.
- **Randonnée Permanente (RP)** : Du 1^{er} juillet 2016 au 1^{er} juillet 2017, 13 labels ont été attribués. Au 1^{er} janvier 2017, 574 RP (302 RP avec labels, 272 RP sans labels), il en reste cinq qui sont en cours.
- **Mer-Montagne** : avec 210 homologations à ce jour, il reste deux grands clubs à comptabiliser, contre 153 en 2016, belle augmentation. Nous pouvons être satisfaits de cette belle prestation pour nos brevets.
- **Le Challenge de France** : Les retours de participations sont corrects, mais il y a encore trop de relances à

faire. Les organisateurs doivent penser à retourner systématiquement les fiches dans la semaine qui suit.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Christian Proponet

Compte tenu de la mise en place de l'olympiade 2017/2020, les membres de la commission nationale Développement durable n'ont été validés qu'au Comité directeur fédéral de mai. Ceci laissait peu de temps pour mettre en place des actions concrètes.

Néanmoins des objectifs ont pu être définis pour la mandature en cours :

- converger à tous les niveaux vers une Fédération 2.0 (dématérialisation),
- favoriser l'utilisation d'*Optimouv* par les structures fédérales, outil d'aide à l'optimisation des déplacements lors de rencontres sportives (outil porté et testé par la Fédération française de Basket-ball et le ministère en charge des Sports),
- accompagner les clubs et les structures fédérales vers la fin de la vaisselle plastique jetable à l'horizon 2020,
- inviter les clubs et les structures fédérales à « éviter – réduire – trier – collecter & recycler les déchets » ; sans oublier la restauration durable et les achats locaux,
- faire la promotion du concept de Développement durable sur cyclotourisme-mag.com et dans la revue *Cyclotourisme*,
- sensibiliser à la dimension sociale du Développement durable : actions en direction des personnes en situation d'handicap, des personnes défavorisées - éloignées de l'emploi, des détenus en fin de peine, etc. ,
- contribuer au respect et à la préservation de la biodiversité,
- encourager et valoriser toutes actions en direction du Développement durable.

La précédente commission a travaillé en fin de mandat (2^e semestre 2016) sur la relance des maillons de la FFCT, dans le but de valoriser les actions des clubs et structures fédérales, notamment en matière de Développement durable.

Nous allons chercher à poursuivre cette action durant ce mandat. Elle a aussi des réalisations concrètes à son actif :

- Signature à la Semaine fédérale de Dijon de la charte sport responsable avec *Generali*.
- Signature d'une convention avec *AG2R*.

Au-delà des grands objectifs ci-dessus, il y a lieu de rappeler ce que vous êtes nombreux à faire :

- Promotion d'une pratique du vélo sans esprit de compétition, mais au contraire avec un fort esprit d'équipe et le sens du partage.
- Organisation d'événements écoresponsables.
- Promotion du vélo comme une alternative aux moyens de transport polluants au quotidien.
- Favorisation et mise en avant de la pratique féminine du Vélo.

- Sensibilisation des jeunes à la sécurité à vélo et leur transmettre les bonnes pratiques dès le plus jeune âge.
- Valorisation de la pratique du vélo pour se maintenir en bonne santé.
- Développement sur le territoire français du tourisme à vélo pour tous et partout.
- Rendre le cyclotourisme accessible aux personnes en situation de handicap, quel qu'il soit.

Les principaux thèmes rappelés ci-dessus démontrent bien la transversalité du Développement durable et le fait que chaque commission doit s'approprier ce sujet.

Nous ne pouvons que vous encourager, dans vos diverses structures, à décliner ces thèmes en actions concrètes.

CYCLOMONTAGNARDES ET GRANDS RAIDS

Jean-Jacques Pech

Pour cette année de début de mandat, les actions initiées lors de la précédente olympiade autour de la communication et la promotion des Cyclomontagnardes, ont été poursuivies pour la plupart, afin de mieux faire connaître ces manifestations aussi bien auprès des licenciés et structures de la FFCT, qu'auprès des non-licenciés et du grand public.

4414 cyclos ont participé aux 7 Cyclomontagnardes en 2017 (année impaire) :

- Vercors (26), 10 et 11 juin 2017 – 881 cyclotouristes,
- Bugey – Grand Colombier (01), 17 et 18 juin 2017 – 363 cyclotouristes,
- Hautes-Pyrénées (65), 24 et 25 juin 2017 – 374 cyclotouristes,
- Morvan (58), 24 et 25 Juin 2017 – 535 cyclotouristes,
- Vosges Celtiques (67), 1^{er} et 2 juillet 2017 – 489 cyclotouristes,
- Limoux (11), 8 et 9 juillet 2017 – 383 cyclotouristes,
- B.R.A. (38), 22 et 23 juillet 2017 – 1 389 cyclotouristes.

Par rapport au bilan de participation de l'année 2015 (année impaire), il y a eu une légère hausse de participation de 50 cyclotouristes. Malgré une offre accrue en nombre de Cyclomontagnardes et de dates proposées lors des années impaires depuis 2015, le bilan individuel de chaque organisateur est encore contrasté et mitigé. En effet, certains organisateurs ont subi une baisse de fréquentation en moyenne de 10 % à 20 %, quand d'autres ont connu une participation stable voire en hausse. Il sera nécessaire de se poser quelques questions par rapport à ce bilan contrasté : effet de la crise économique, trop de Cyclomontagnardes organisées, etc. En synthèse, la participation en 2017 est d'environ 631 participants par Cyclomontagnarde, contre 842 en 2013 et 624 en 2015.

Le calendrier des Cyclomontagnardes 2018 a été validé avec grandes difficultés durant cette année 2017 et notamment l'impossibilité de trouver un nouvel organisateur lors des années paires sur le Massif central pour pallier l'arrêt de certaines organisations ou abandons de projets sur ce massif.

Le calendrier 2018 est le suivant :

- La Cyclomontagnarde du Jura (39), 2 et 3 juin 2018,
- La Cyclomontagnarde d'Annecy (74), 9 et 10 juin 2018,
- La Cyclomontagnarde Luchon – Bayonne (31), 23 et 24 juin 2018,
- La Cyclomontagnarde des Vosges (68), 30 juin et 1^{er} juillet 2018.

Enfin, la commission Cyclomontagnarde et Grands Raids travaille actuellement sur la refonte du cahier des charges des Cyclomontagnardes, évoque des nouvelles pistes possibles pour dynamiser les Cyclomontagnardes existantes et envisage suites à des actes de candidatures l'intégration de nouveaux organisateurs sur des massifs existants voire sur des massifs secondaires (Massif ardennais, etc.).

CULTURE, ÉTHIQUE ET PATRIMOINE

Carmen Burgos

Impliqués dans les événements phares de notre Fédération et du monde du cyclotourisme en général, ses membres œuvrent parfois à la mise en place même de ces événements et dans tous les cas à informer les adhérents de notre Fédération.

Grâce à notre présidente et à Raymond Henry, notre historien, la Fédération était présente à la Conférence internationale d'histoire du cycle qui s'est tenue cette année à Mannheim en Allemagne dans le cadre du bicentenaire de la draisienne. Raymond Henry y a fait une communication sur les Diagonales, patrimoine de notre fédération.

La FFCT était également présente lors du Concours de machines à Ambert (63), renouant ainsi avec une tradition qui nous était chère. Dominique Lamouller et Raymond Henry faisaient tous deux parties du jury. Des contacts utiles avec les artisans constructeurs ont pu être noués.

Notre commission œuvre par ailleurs à la conservation de notre patrimoine fédéral, documents et enregistrements vidéo, que Raymond Henry a pris soin de déposer au Musée de Saint-Etienne avec lequel il a su maintenir un lien collaboratif Fédération/Musée depuis une trentaine d'années.

PRIX CHARLES ANTONIN :

Suite à l'élection de Martine Cano à la tête de la Fédération, Gérard Pliquet assume désormais la présidence de ce concours. L'année 2017 sera un cru un peu particulier dans la mesure où il n'y avait qu'un seul dossier et malgré certaines qualités, celui-ci n'a pas pu être récompensé du prix Charles Antonin. Toutefois, en accord avec le Comité fédéral, son auteur sera récompensé pour sa participation avec un séjour au Centre cyclotouriste des 4 Vents.

BOURSE DU JEUNE VOYAGEUR INTERNATIONAL, SOUVENIR JACQUES VICART :

Ils étaient deux binômes à avoir obtenu cette bourse ce qui leur a permis de voyager pendant deux ans à travers l'Amérique latine pour les uns et un peu moins pour les autres suite à un problème de santé et une interruption involontaire ; le voyage a repris avec un seul des membres de ce second binôme. Leurs récits ont été relayés par notre revue fédérale. Aujourd'hui Noémie et Thésée sont de retour à Paris, Jessica

poursuit seule son voyage en Colombie. Cette année a vu le départ du jeune Jean Tessier qui s'est élancé au printemps pour un tour d'Europe en commençant par les routes britanniques.

COMMISSION PHOTO-VIDÉO

Ce groupe, animé par Aimé Galdin, a en charge le concours photo-vidéo dont le jury récompense chaque année un lauréat dans différentes catégories. Le but de ce concours est de faire naître des vocations mais aussi d'agrandir notre photothèque, base d'images de qualité dans laquelle la revue *Cyclotourisme* est souvent amenée à puiser pour mettre en valeur certains récits.

Ce groupe peut également apporter des conseils aux personnes qui les solliciteraient.

REVUE FÉDÉRALE CYCLOTOURISME

*Carmen Burgos, relation avec le Comité directeur
et Michel Savarin, Rédacteur en chef*

La revue demeure un organe clé de notre communication interne auprès de nos abonnés et de nos dirigeants au sein de notre Fédération. Son équipe de rédaction s'est étoffée, diversifiée et se veut plurielle, ses rédacteurs étant entièrement bénévoles. Toujours en recherche d'une meilleure lisibilité, d'une qualité visuelle améliorée, elle fait son chemin en constante évolution. Sa nouvelle maquette a trouvé sa forme depuis le début de cette année même si de petites retouches sont régulièrement nécessaires pour répondre aux souhaits de nos lecteurs.

Afin de témoigner des manifestations organisées par notre Fédération, l'équipe de rédaction n'hésite pas à s'impliquer par sa participation pour pouvoir ensuite en faire l'écho dans ses pages. Elle n'oublie pas non plus l'étranger et propose ainsi depuis quelques années des dossiers touristiques donnant envie de voyages.

Le VTT n'est pas en reste. Il pourra bénéficier d'une place de plus en plus importante si ses pratiquants s'impliquent davantage et ne nous oublient pas.

Une réflexion est engagée sur l'avenir de notre revue afin d'allier le papier à la version numérique et ce, de façon indépendante, l'une ne devant pas écraser l'autre. Nous aurons ainsi une réelle ouverture vers l'extérieur, ouverture qu'elle n'a pas ou très peu, du fait de sa diffusion majoritairement interne. Elle pourra ainsi être un important vecteur de communication moderne et contribuer à l'arrivée nécessaire de nouveaux licenciés.

Des réunions mensuelles du Comité ainsi que deux réunions plénières annuelles de toute l'équipe sont le ciment d'une parfaite cohésion entre les membres rédacteurs.

Notre revue est, et doit rester, un lien entre nous tous, afin de valoriser nos pratiques diverses, qu'elles soient modestes ou plus sportives puisque chez nous, chacun le sait, il y en a pour tous les goûts !

Vive notre revue.

FORMATION

Claude Robillard

Le séminaire annuel de la commission nationale Formation (CNF) s'est déroulé les 15 et 16 octobre 2016 au Centre

national de séjours Kellermann. Le Président fédéral Dominique Lamouller, les instructeurs, les délégués régionaux, les cadres de l'Équipe technique nationale étaient réunis.

Les échanges ont porté sur les résultats d'une enquête effectuée suite aux réunions inter zone réalisées au printemps et portant sur la nécessaire évolution du plan de formation. Un débat animé a permis aux présents de mieux intégrer cette évolution.

Claude Martin, instructeur fédéral et responsable de l'école cyclo de Pernes-les-Fontaines (84), nous a présenté la démarche mise en place dans sa ville pour l'élaboration d'un espace éducatif vélo. Cette réalisation d'un coût très maîtrisé a démontré qu'il est possible de proposer à un public l'apprentissage du pilotage d'un vélo en toute condition. Le plateau est conçu aussi bien pour débutant que confirmé. Cette réalisation a permis à de nombreux présents de tenter de s'approprier cette technique pour la transposer dans leur propre village.

Le plan de formation dans la 1^{ère} phase de sa mise en application (animateur et initiateur) a fait l'objet d'échanges constructifs, les DRF ont pu trouver les réponses qu'ils souhaitaient. La seconde phase va se faire à partir de septembre 2017 pour le moniteur.

La gestion informatisée de la formation amène une souplesse dans la gestion des stages que tout le monde attendait. L'inscription du stage peut se faire à tout moment dans l'année et répond à un besoin. L'inscription au stage par l'intéressé lui-même ainsi que le suivi post stage apportent une grande satisfaction pour les personnes chargées de ce suivi.

Suite aux élections fédérales et à la régionalisation, la composition de la CNF a évolué pour coller à cette dernière. Désormais chaque interzone dispose d'un représentant (Emmanuel Carpentier pour le Sud-Est, Georges Golse pour le Sud-Ouest, Roland Bouat pour le Centre, Gérard Malivoir pour le Grand Est et le Nord et Claude Robillard pour le Grand Ouest).

Le souci de la CNF d'aller encore plus profondément au fond des choses et de répondre aux attentes de la base a conduit à mettre en place des groupes de travail. On trouve :

- **La Vélo-École** : Suite à une enquête effectuée auprès du club, un certain nombre a répondu qu'il souhaitait mettre en place une vélo-école dans son club. Un certain nombre de volontaires vont se retrouver au cours de l'automne pour une formation Initiateur Mobilité à vélo. Il faut préciser que la Vélo-École est à l'urbain et aux adultes ce que l'école cyclo est aux jeunes.
- **Le Vélo à assistance électrique** : Cette nouvelle technologie se développe de façon considérable et nous devons, dans chaque club, être en capacité à accueillir ces nouveaux pratiquants. Des journées de formation seront proposées dans les régions pour permettre de répondre à la demande.
- **Les dirigeants** : Ils sont la base du fonctionnement de nos structures. La réglementation évolue, la société évolue ; il convient de s'adapter. Des stages de formation sont proposés dans les départements afin de répondre aux attentes et de sensibiliser les acteurs de terrain à l'évolution.
- **Le centre de ressources** : La documentation fédérale est très dense et il convient de la mettre à jour et d'en créer de nouvelles. Un groupe d'experts composé d'instructeurs s'est mobilisé pour cette tâche.

L'année 2016/2017 avec tous ces changements a connu une variation dans les statistiques du nombre de personnes formées, sur 1 200 stagiaires on dénombre :

Animateur	Initiateur	Moniteur	Autres (GPS, Mécanique, etc...)
324	222 (dont 65 JEF)	74	580

La CNF est persuadée qu'une étroite collaboration transversale avec les autres commissions (Jeunesse, Sécurité, VTT, Tourisme, Sport-Santé, Sport pour tous, Développement durable) est une nécessité si l'on souhaite agir pour le développement de la Fédération française de cyclotourisme.

VÉLO TOUT-TERRAIN

Claude Robillard

La Commission Nationale de VTT nouvellement constituée a défini les grandes orientations qu'elle souhaite mettre en action au cours de l'olympiade.

Pour parvenir à piloter ses diverses actions, 4 groupes de travail ont été constitués :

- « Pratiques sportives à VTT » piloté par Patrice Legal. L'idée est de proposer des randonnées sportives ouvertes à tous (grandes distances, Grands raids, diagonales, etc.). L'organisation de manifestations à destination des « grands jeunes » désireux de mesurer leurs capacités sportives est envisagée.
- « Manifestations à label » piloté par Didier Boisbluche. Les grandes manifestations comme Maxi-Verte, Vertes Tout-Terrain et VTT à la SF ont un cahier des charges qu'il convient de faire évoluer. Les organisations citées ont vocation à devenir les manifestations VTT « phares » au sein de la Fédération.
- « Les grands itinéraires à VTT » piloté par Gérard Goinaud. Divers projets existent çà et là et ne demandent qu'à être mis en valeur. Un balisage et une appellation sont à mettre en place. Les collectivités territoriales sont très demandeuses. Notre expertise est reconnue. Notre capacité à animer ces grands itinéraires est forte.
- « L'accueil des vététistes dans les clubs » piloté par Jacques Chailloux. Des clubs ayant une pratique uniquement VTT existent. Des clubs ayant les 2 pratiques existent aussi mais ils sont trop peu nombreux. Comment inciter les clubs à accueillir des vététistes et à créer des sections VTT. Un changement dans les pratiques s'impose, soyons novateurs. Le public des vététistes est jeune et peut constituer un atout à l'inversion de la tendance actuelle de la pyramide des âges.

Les délégués VTT des CoReg et des CoDep constituent des relais importants pour la mise en application du projet fédéral. Des échanges plus formels sont à envisager dans l'année qui vient. Au cours de ces échanges, nous pourrions ainsi envisager de solliciter des volontés pour la création de bases VTT, l'organisation de manifestations à label, etc...

Sans oublier, le bilan de l'année 2017 en chiffres :

- Plus de 14 000 vététistes ont participé aux 8 Vertes Tout-Terrain en 2017.

- 1 300 vététistes ont participé à la Maxi-Verte 2017, avec une participation moyenne de 1 000 vététistes par jour. Celle-ci a eu lieu du 25 au 28 mai 2017 à Nielles-lès-Bléquin (62).
- 629 vététistes ont participé à la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme qui a eu lieu à Mortagne-au-Perche (61) du 30 juillet au 6 août 2017.
- 78 bases VTT sont labellisées par la Fédération au 7 septembre 2017.

Et les rendez-vous VTT de 2018 :

La Maxi-Verte 2018 aura lieu du 10 au 13 mai 2018 en Corrèze, au départ d'Ussel le jeudi et vendredi (Lac de Ponty), et au départ de Meymac (19) le samedi et dimanche (Lac de Sèchemailles). L'organisateur de cette édition 2018 sera le club Haute-Corrèze Sports Nature (N° 07838), en partenariat avec le club Nature Limousin (N° 07287).

Il y aura 10 Vertes Tout-Terrain en 2018, le calendrier sera le suivant :

- La Randonnée du Mur de la Peste – 21 janvier 2018 – Lagnes (84)
- Brive – Rocamadour – 18 mars 2018 – Brive (19)
- La Jean Racine – 14 et 15 avril 2018 – Saint-Rémy-les-Chevreuse (78)
- La Maurin des Maures – 15 avril 2018 – La Londe-des-Maures (83)
- La Randonnée des Lacs en Bugey – 22 avril 2018 – Belley (01)
- La Transbraconnienne – 20 mai 2018 – Mornac (16)
- Ultra Raid VTT 360 (Verte « longues distances ») – 23 et 24 juin 2018 – Domfront-en-Poiraise (61)
- Le Raid des Cadoles – 24 juin 2018 – Mussy-sur-Seine (10)
- Les Roc'h des Monts d'Arrée – 8 et 9 septembre 2018 – Huelgoat (29)
- Lisieux la Cerza – 28 octobre 2018 – Lisieux (14).

SÉCURITÉ

Denis Vitel

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION :

Celle-ci s'est réunie à deux reprises en janvier et octobre 2016 afin d'assurer le suivi des différents objectifs, dont la mise à jour du plan de formation des délégués sécurité, un séminaire de présentation est en cours dans chaque région (du mois d'octobre 2017 à fin mars 2018) et des propositions de modifications sur le site Internet FFCT pour la partie spécifique à la Commission, toujours en cours à ce jour. La mise en chantier d'une réécriture du « Livre Blanc » est en cours.

PARTAGE DE LA RUE ET DE LA ROUTE :

Participation au mouvement « Mon vélo est une vie ».

CONGRÈS DES MAIRES :

La commission Sécurité était présente à cette manifestation nationale, où la présentation de notre charte cyclable et l'organisation du Quizz Sécurité ont été le fil conducteur de ces journées.

Nous avons également représenté notre Fédération à l'AG de la FUB (Fédération des usagers de la bicyclette) et à celle de la GTA (Grande traversée des Alpes).

SEMAINE FÉDÉRALE DE MORTAGNE-AU-PERCHE (61) :

Comme chaque année, la commission a tenu son stand d'information et, à nouveau, l'animation par l'intermédiaire du Quizz Sécurité a été un beau succès.

REVUE CYCLOTOURISME :

Les deux pages mensuelles sur la sécurité ont été assurées et ont permis de faire le lien avec nos structures sur des sujets d'actualité majeure.

LES BONS RÉFLEXES POUR TOUS :

C'est sous ce slogan que le livret sécurité a été édité par la commission Sécurité juste à temps pour la Semaine fédérale de Mortagne-au-Perche. C'est une mise à jour d'un document déjà existant modifié et présenté sous forme de Flyer comme nous envisageons de produire tous les prochains documents.

CONFÉRENCES SÉCURITÉ :

À l'invitation de quatre CoDep, nous avons animé des conférences / débats sur les évolutions du Code de la route, les bons réflexes pour rouler en groupe et l'unité sécurité.

CERTIFICAT MÉDICAL :

La santé et la sécurité sont les priorités de la FFCT. La commission Sécurité a suivi les modifications apportées au décret initial et a intégré celui-ci dans le plan de formation des délégués sécurité.

V.A.E*Denis Vitiel*

Le rôle de la Commission est de suivre avec attention les évolutions du matériel.

Avec la commission Formation et la commission Sécurité un module a été créé pour sensibiliser nos licenciés aux différences dans la conduite d'un vélo à assistance électrique et les règles à respecter. Ce module pourra aussi être repris pour les vélos classiques.

TECHNIQUE*Denis Vitiel*

Le rôle de cette Commission est de suivre avec attention les évolutions du matériel destiné à nos pratiques.

Grâce à notre participation et à nos visites sur différents salons – en particulier ceux de Paris Bike Festival en France et d'Eurobike en Allemagne qui prend une place dominante dans le monde du vélo – nous suivons l'évolution technique des différents matériels. Toutes ces informations sont publiées dans notre revue *Cyclotourisme*.

Les contacts noués avec les professionnels à chacune de nos visites nous ont rendus très visibles.

Cette année encore, la commission Technique a joué un rôle d'observateur au Concours de Machines à Ambert (63). Et deux membres de notre Fédération faisaient partie du jury pour cette belle manifestation qui rassemblait 24 constructeurs de vélo de randonnée. La commission Technique se déplace pour visiter les artisans et constructeurs français afin de vous les présenter et de promouvoir la « randonneuse » dans la revue. Elle assure aussi une veille technologique sur les petits constructeurs étrangers dont certains étaient présents au Concours de Machines à Ambert (63).

La Commission a réalisé une réédition du classeur mécanique sous une forme numérique.

SEMAINE FÉDÉRALE*Jacky Brosseau*

La 79^e Semaine fédérale, cette année, s'est invitée dans le Perche dans le beau village de Mortagne-au-Perche en Normandie.

Même si toutes les SF se ressemblent sur bien des aspects celle-ci a décroché « la Palme d'or » de l'accueil, au niveau des bénévoles, bien sûr, dans le cadre de leur mission respective mais surtout au niveau des villages traversés.

En effet il y a bien longtemps que nous n'avions pas connu un tel dynamisme qui a conduit à ce que les villages, voire même des sites isolés en pleine nature, au milieu de nulle part, soient superbement décorés et animés.

Un chiffre qui parle de lui-même, 95 % des villages traversés étaient en fête, manifestant ainsi le réel désir de ces villageois percherons de bien nous recevoir. La convivialité étant une des valeurs de la FFCT, nous ne pouvons que féliciter les animateurs. Bravo à eux.

Bien évidemment ce travail de bénévoles, long et quelques fois fastidieux, a pris une autre dimension grâce à la générosité de la météo, certains prévoyaient la pluie et nous avons eu le soleil sans la canicule.

Les circuits qui nous acheminaient vers ces merveilleux sites, ont été préparés en prenant soins des intérêts touristiques et dans la plupart du temps sur des routes à faible circulation mais souvent à fortes pentes. Nous avons ainsi pu apprécier, comme les participants du Paris-Brest-Paris les mythiques collines du Perche et de nombreux autres sites connus, comme l'Hippodrome Jean-Gabin, la manufacture d'aiguilles et d'épingles Bohin, ou encore la ville emblématique d'Alençon réputée pour sa dentelle et ses costumes traditionnels (pour ne citer qu'eux).

Comme chaque édition, les organisateurs de Semaine fédérale, tous bénévoles, se mobilisent pour que, lorsque les participants arrivent, tout soit fin prêt, mais bien des aléas indépendants de leur volonté peuvent perturber leur enthousiasme et vous générer quelques désagréments. Il ne faut pas leur en tenir rigueur mais surtout les remercier car sans eux, il n'y a plus de Semaine fédérale.

Nous étions 8695 participants dont 612 étrangers et 1418 participants inscrits à la journée soit un peu plus de 10000 pratiquants au total. Nous constatons cette année une certaine baisse du nombre de participants; ce constat, même s'il n'est pas encore préoccupant, mérite qu'on s'y intéresse.

Ce point sera analysé au prochain retour d'expérience qui se tiendra en novembre à Cognac (16).

Nous regrettons une fois de plus une faible participation de vététistes et des jeunes (300 de moins de 18 ans).

Une journée dédiée aux participants en situation de handicap a connu un vif succès, ponctuée par la remise d'un tandem offert par un de nos partenaires.

En matière de sécurité, nous n'avons pas eu de gros accidents à déplorer, ce qui est appréciable.

Par contre le comportement de quelques-uns a fait l'objet de plusieurs remarques et interventions de la gendarmerie conduisant à la verbalisation de certains. Dommage d'en arriver là. Il ne faut pas oublier que notre comportement sur le vélo durant la Semaine fédérale perturbe l'organisation, nous sommes observés par les autorités qui nous jugent imprudents et par conséquent nous imposent plus de contraintes.

Cette année les organisateurs ont eu l'audace de mettre en place un nouveau mode de paiement : le bracelet de paiement électronique. Ce procédé a très bien fonctionné et a rencontré un vif succès ; il devrait être reconduit à l'avenir.

Une nouveauté concernant les remises de dossiers : pour tous les campeurs, ils ont été remis dès l'accès au camping ; cette méthode, qui mérite d'être améliorée, a été appréciée.

Remerciements aux élus locaux, à toutes les collectivités territoriales et aux services de santé ou sécurité, comme aux bénévoles, sans eux la SF n'existerait pas.

SPORT-SANTÉ

Yves Yau

Le Comité directeur a incité à ce que la commission Sport-Santé, en 2017, œuvre pour une pratique du vélo bienfaitrice et adaptée à tous. Ce dernier point est un axe phare à la FFCT. Sensibiliser et conseiller le public potentiel, aider les clubs à accentuer leur démarche Sport-Santé, telle était notre mission pour la première année de la nouvelle mandature. Les finances fédérales ont été très peu mises à contribution. Ceci grâce à la participation de nos partenaires assureurs. Qu'ils en soient remerciés.

L'activité de la commission Sport-Santé et d'amis cyclotouristes qui ont prêté leur concours a été particulièrement importante depuis l'AG électorale de Colmar (décembre 2016).

- Le «sport sur ordonnance» est un axe majeur de la politique de santé publique. Très attendu par le monde médical, le dispositif est maintenant en place. L'Activité physique adaptée (APA) est une réalité. Elle est prescrite par les médecins à des personnes atteintes d'une Affection de longue durée (ALD). Une bonne dizaine de millions de Français est concernée. Un document de référence « Médico Sport-Santé », travail collectif des médecins du sport à l'usage des confrères prescripteurs, a été promu par le CNOSEF. Il fixe pour chaque affection, et selon son degré, les indications et les limites du bénéfice attendu par la pratique régulière d'un sport. Le cyclotourisme étant une discipline majeure du Sport-Santé et la FFCT en étant la Fédération délégataire, il

nous revenait de participer activement à l'élaboration de ce document. Le Dr Jean-Luc Langeron a fourni un travail considérable et d'une très grande qualité professionnelle.

Ce document est consultable sur le site du CNOSEF (Médico Sport-Santé 2017).

Le cyclotourisme est traité p.246 à p.255.

- L'instauration du certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme (CMNCI) a enfin été reconnue par les autorités comme un élément clé du dépistage de pathologies, essentiellement cardiaques, dont l'évolution pouvait être précipitée par la pratique du sport. La fréquence large de cinq ans a été retenue par le Comité fédéral.

Il s'y est associé l'adoption de trois déclinaisons de la licence en fonction de l'activité envisagée :

- * **Vélo Balade** : sans certificat médical pour les licenciés non pratiquants ou pratiquants occasionnels.
- * **Vélo Rando** : avec certificat médical tous les 5 ans pour les pratiquants non compétitifs.
- * **Vélo Sport** : avec certificat médical tous les ans pour les cyclos désireux de participer à des épreuves à classement organisées par d'autres fédérations.

Ce dispositif est complété par un questionnaire annuel dont le but est de sensibiliser à l'apparition d'une situation nouvelle sur le plan santé. Le but étant de reconsulter et de renouveler alors le certificat médical, qu'il y ait eu ou non de sanction thérapeutique.

- Le «kit santé» à destination des clubs et autres structures a été finalisé et mis à disposition. Les supports sont multiples : affiches, flyers, roll-up. Un kit a été adressé à chaque CoDep. Des commandes supplémentaires sont toujours possibles. Quarante-et-un CoDep y ont déjà eu recours. Les affiches, flyers et bandeaux sont téléchargeables gratuitement sur le site fédéral : www.ffct.org/kitcommunication/
- Le jeu concours Santé Vélo a connu un bon succès. Plus de 37 000 visites. Il a permis une sensibilisation ludique vis à vis du Sport-Santé, de ses avantages et des précautions à prendre. Il est maintenant clos.
- Daniel Jacob a continué à diriger la rédaction de la rubrique santé de notre revue *Cyclotourisme*. Nous avons bénéficié du retour de Jean-Louis Rougier, rédacteur des pages santé durant de nombreuses années.
- Édition du fascicule *Cyclo-Santé* qui reprend les principaux articles des trois dernières années. Cet ouvrage constitue une référence facilement consultable pour tous les formateurs. Au-delà, c'est l'ouvrage indispensable pour les cyclistes intéressés par la physiologie et l'entraînement du cyclotouriste. De l'enfant au grand sénior, tous les aspects pratiques de notre activité y sont abordés.
- La formation des moniteurs, renforcée dans le cadre de la réforme du plan de formation, a pu continuer à être assurée. Les membres de la commission, mais aussi d'autres intervenants, ont répondu aux demandes.
- Les stages Sport-Santé et des interventions ponctuelles en région ont été effectués à la demande.
- Présence médicale avec les personnes en situation de handicap lors de la semaine fédérale de Mortagne-au-Perche.

- Intervention du médecin fédéral lors de l'émission télévisée « Allo docteur ».

RELATION AVEC LES STRUCTURES

Jean-Marie Brousse

La Commission, lors de sa première réunion, s'est attachée à corriger et à mettre à jour les documents qui figurent dans l'espace fédéral, onglet gestion documentaire.

À savoir les trois fiches conseil, dont la N°1 traitant de la déclinaison du Projet fédéral, la N°2 traitant de l'intérêt d'adhérer à la FFCT, et la N°3 traitant des missions des CoDep et CoReg.

Le document « Une ville Un club » est en cours de réactualisation de manière à le faire évoluer et avoir une approche différente ainsi qu'un suivi.

@STRUCTURES-INFOS :

Quatre numéros sont parus de janvier à juin 2017 ce qui permet aux clubs, CoDep et CoReg d'avoir des informations pratiques sur le fonctionnement et l'évolution de la FFCT.

Ces documents, n'ayant qu'une durée de vie limitée, ne figureront dans l'espace fédéral que ceux concernant l'année N. Les autres seront archivés.

LES RÉCOMPENSES DÉLÉGUÉES AUX STRUCTURES :

Vous avez certainement vu que les dates limites pour les demandes de Mérites du cyclotourisme et de Diplômes de reconnaissance fédérale ont été avancées au 30 septembre de chaque année. Si tel n'était pas le cas, pensez-y pour les années à venir de façon à ce qu'un maximum de personnes puisse être récompensé.

BREVETS SPORTIFS

Jean-Philippe Battu

J'ai le plaisir d'animer une nouvelle commission pour promouvoir les Brevets de longues distances à la FFCT en leur donnant une connotation sportive sans entrer dans un but compétitif.

Nous avons un nouveau délégué fédéral pour homologuer les Brevets fédéraux. Pour rappel ces Brevets fédéraux sont les brevets de distance organisés par notre fédération comme les Diagonales et Brevets de distance de nos structures.

Je remercie François Manent pour sa disponibilité et son travail pendant cette première année.

Concernant ces Brevets fédéraux, nous avons proposé ces quatre nouveautés :

- Le Brevet fédéral de 100km est désormais homologué par notre Fédération. Cela permet de centraliser tous les participants dans une future base de données et de décharger les clubs de ce travail d'homologation.
- Nous avons rendu libre au lieu d'obligatoire la neutralisation nocturne de huit heures afin de permettre à chaque participant de randonner comme il le souhaite et en fonction de sa forme physique.
- Nous avons aussi proposé que les contrôles intermédiaires puissent être réalisés en répondant à une question

secrète. Cela permet de construire des itinéraires sur des petites routes, loin des grandes agglomérations, voire des itinéraires gravel afin de donner une belle connotation cyclotouriste.

- Nous avons créé un nouveau brevet de 2500 kilomètres pour donner une envie rapide de voyager en fonction des envies de chacun. Une nouvelle dimension cyclotourisme pour faire par exemple un aller-retour du Centre cyclotouriste des 4 Vents aux Dolomites. Bon voyage !
- Concernant l'homologation d'un contrôle par photo sur les Brevets fédéraux et aux départs et arrivées de Diagonale, le Comité directeur a autorisé sur tous les Brevets fédéraux (brevet d'initiation, BICF, voyage itinérant, Brevet national des Parcs, randonnées Mer-Montagne, Diagonales de France, Brevets fédéraux de distance) le contrôle par photo. Rappelons que la photo est également une activité qui est liée directement à la pratique du cyclotourisme. La photo du panneau du lieu devra être réalisée avec le vélo du participant avec date et heure. S'il s'agit d'un groupe mêmes dispositions avec tous les participants et le nombre de vélos correspondants dont celui du photographe. Rappel : le contrôle avec un cachet humide reste la règle et la photographie l'exception.

Nous travaillons actuellement sur une homogénéisation des délais des Brevets fédéraux et nous reviendrons vers vous l'an prochain.

Sinon, comme le vélo est bon pour la santé et que c'est notre passion, nous avons aussi bien pédalé en partageant nos parcours. Nous vous encourageons à faire de même l'an prochain et à venir tester nos brevets de distance. Vous voyagerez avec votre bicyclette !

RAPPORT DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

Isabelle Gautheron

L'année 2017 marque le début d'une nouvelle olympiade avec un Comité directeur renouvelé à 50%. Je souhaite saluer et remercier les élus avec lesquels j'ai travaillé durant 2 ans.

La mission de la Direction technique nationale n'a pas changé, Il s'agit d'appliquer les directives ministérielles au sein du nouveau projet fédéral porté par le Comité directeur et les Commissions. C'est en cela que la DTN reste un interlocuteur privilégié entre le Ministère, les institutions publiques et la Fédération.

Fin 2016 la délégation de l'État nous a été une nouvelle fois accordée. C'est une reconnaissance de l'expertise et des savoirs-faires de nos bénévoles et de nos éducateurs.

Dans le cadre de la délégation, nous avons des devoirs, c'est ainsi qu'avec mes cadres techniques, nous veillons au respect du cadre réglementaire des activités sportives et du cyclotourisme en particulier notamment sur les aspects de sécurité. Nous sommes les garants de la qualité de la formation dispensée et des diplômes délivrés, enfin nous veillons à l'accès de la pratique pour tous (jeunes, femmes, handicapés...). En cette année 2016, la Direction technique nationale a maintenu, voire renforcé les relations avec les différents services de l'État et autres partenaires institutionnels ou privés pour favoriser la mise en œuvre de nos projets.

L'essentiel a toutefois été de travailler avec les différentes Commissions fédérales pour accompagner leurs projets à l'horizon 2020, répondre à leurs préoccupations et les accompagner dans leur prise de décisions.

La Direction technique nationale, c'est une équipe au service du Projet fédéral. C'est ainsi que les actions de celle-ci ont été menées dans la continuité des années précédentes et en plein accord avec les orientations prioritaires de l'État.

Expertise, accompagnement, mise en œuvre des projets, représentation, et coordination des actions constituent l'essentiel de ses tâches. Celle-ci, forte des Cadres techniques nationaux a apporté son concours dans divers domaines :

LA CONVENTION D'OBJECTIFS :

L'élaboration et le suivi de la convention d'objectifs ministérielle est toujours un exercice important, elle permet des échanges avec notre ministère de tutelle et ses différentes composantes. Je remercie Stéphanie Calluud pour sa précieuse collaboration. La convention 2017 a été reconduite à l'identique de 2016. Compte tenu du contexte économique contraint et l'année post-olympique, ce fut une bonne nouvelle pour notre Fédération. La convention étant une convention pluriannuelle, le soutien ministériel reste principalement orienté vers les actions identifiées et partagées entre le Ministère et la Fédération :

- la pratique en faveur des jeunes,
- la formation,
- le sport comme facteur de santé,
- la sécurité et la prévention des risques liés à la pratique,
- l'accueil des femmes au sein de nos structures,
- l'accueil des personnes en situation de handicap.

LES JEUNES :

La Direction technique nationale est impliquée dans différentes actions réservées aux jeunes, notamment dans la mise en œuvre de la Semaine nationale et européenne des Jeunes. Celle-ci, organisée de façon remarquable à Châtellerauld (86) a été une fois de plus un moment fort pour nos jeunes issus des écoles de cyclotourisme. J'ai pu apprécier l'engagement des éducateurs et des encadrants des comités ainsi que l'excellence de nos jeunes sur le vélo, qu'il soit route ou VTT. Le contrôle hygiène alimentaire de 2016 a laissé la place pour 2017 à un contrôle complet de la part des services de l'État; tous les aspects du séjour sportif spécifique pour mineurs ont été contrôlés. Le rapport établi par les services de l'État n'a pas relevé de dysfonctionnement. La Direction technique nationale a surtout un rôle d'accompagnement et de conseil auprès de la commission Jeunes et auprès des structures qui organisent des activités pour les jeunes, notamment dans le cadre des activités scolaires et péri-scolaires.

La FFCT, par la présence de Roger Pelletier, est reconnue pour son action au sein du milieu scolaire. La Direction technique nationale a animé diverses interventions en milieu scolaire, maternelle et primaire.

LA FORMATION FÉDÉRALE :

Fin 2017, le plan de formation « rénové » est en place et en adéquation avec la gestion informatisée. Il était indispensable de faire évoluer notre formation fédérale, pour répondre aux attentes des structures et anticiper l'évolution du cyclotourisme, mais aussi pour répondre aux exigences du ministère des

Sports. 2017 a été l'année de la mise en œuvre de ce plan, je remercie les CoReg et les CoDep pour leur contribution. Avec Claude Robillard, les membres de la CNF et les cadres techniques, nous avons continué le travail d'ajustement qui doit permettre de relancer la formation des éducateurs et de garder toute la qualité de celle-ci.

« La stratégie fédérale de formation et de professionnalisation » demandée par le Ministère devra évoluer au regard des mutations du Tourisme à vélo et de l'évolution des diplômes d'État voulu par le Ministère. La structuration de la formation fédérale et les passerelles avec la filière professionnelle des activités du vélo (diplômes d'État) sont maintenant effectives, elles ont été renforcées dans le cadre de la réforme du BPJEPS « activités du cyclisme » en 4UC (Unité de Cycle). Les cadres d'État de la DTN sont impliqués dans la conception et la mise en œuvre des diplômes d'État, notamment Yvon Durand sur une formation du CREPS de Vallon-Pont-d'Arc (07) et Nadège Garcia sur le CREPS de Boulouris en région PACA. Nous participons à l'instance de coordination du vélo, chargée de coordonner le CQP « Mobilité à vélo ». La session du mois de mars qui devait se tenir à Voiron (38) a été annulée faute de participants. Celle de Toulouse (31) reste incertaine. Sur tous ces diplômes les cadres techniques ont un rôle majeur dans leur mise en place, ils sont aussi intervenants et jury d'examen. L'ensemble des cadres de la DTN participent activement aux stages du plan de formation fédéral, notamment sur les stages de moniteur et certaines formations spécifiques notamment le pilotage.

LE SPORT-SANTÉ :

Le Sport-Santé est un axe important pour la Fédération. L'évolution de la loi sur la santé en janvier dernier vers une prescription médicale des activités physiques dans le domaine de la prévention, nous conforte dans les orientations prises par la fédération depuis quelques années. La Direction technique nationale est très impliquée dans les travaux de la commission Santé. Cette année a vu la mise en place du plan « Santé-Vélo – Offrez du vélo à votre santé » dans le cadre du partenariat AG2R, les clubs ont été très efficaces sur les opérations « Vivons Vélo » qui ont connu un vif succès, cinq dates entre avril et octobre. Entre 10 et 15 villes ont répondu présentes pour organiser la randonnée « santé » encadrée par nos éducateurs. Près de 2 000 personnes ont pu ainsi découvrir les bienfaits du vélo pour la santé et le savoir-faire fédéral.

Le plan Sport-Santé doit maintenant évoluer vers une prise en main des personnes porteuses de pathologies non transmissibles et les intégrer dans le dispositif du sport sur ordonnance.

LES FÉMININES :

L'ensemble de la Direction technique nationale œuvre pour le développement du cyclotourisme au féminin, en accompagnant les structures dans leur projets 100 % féminin.

L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer le cyclotourisme est un des objectifs fort de la fédération. De nombreuses actions sont menées sous l'impulsion de la commission Accueil pour tous.

Des actions spécifiques ont été menées dans le cadre de la Semaine fédérale de Mortagne-au-Perche, dont une journée

qui a permis de faire découvrir aux personnes en situation de handicap la vie et les activités d'un haras dans le Perche. Le partenariat avec AG2R a permis d'aider davantage de structures engagées dans l'accueil des personnes en situation de handicap.

L'appel à projets a profité à 14 structures CoDep et clubs pour l'achat de matériel spécifique (50 000 euros au total).

AUTRES MISSIONS DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE :

Au-delà de ces actions, les cadres de la Direction technique nationale sont intervenus auprès des structures fédérales et des institutions lors de salons, forums, rencontres diverses, conférences et réunions de travail sur l'ensemble du territoire. Cela pour donner davantage de visibilité aux actions de la FFCT, répondre à des problématiques et apporter de l'expertise. Ces rencontres permettent également de nourrir la réflexion sur des sujets variés.

Au titre de l'expertise technique, nous avons participé à de nombreuses réunions des Commissions fédérales et contribué ainsi aux actions de ce début de mandature.

LES CONSEILLERS TECHNIQUES NATIONAUX :

Les cadres d'État sous la direction du DTN, concourent à la mise en œuvre du Projet fédéral et contribuent à son suivi. Ils remplissent des missions spécifiques liées aux compétences professionnelles développées. Leurs missions sont actées au sein d'une nouvelle lettre de missions pluriannuelle.

La répartition des missions se fait au regard du Projet fédéral 2020 et des orientations ministérielles. Mais je confirme mes propos de l'an dernier, la situation de la FFCT est difficile, entre octobre 2014 et aujourd'hui nous avons perdu deux cadres techniques, passant ainsi de 6 à 4 personnes.

Aujourd'hui nous sommes en sureffectif au regard de la carte des postes définie par les services de l'État; celle-ci est de trois cadres pour la FFCT. Il faudra s'adapter, c'est-à-dire trouver de nouveaux modes de fonctionnement et définir des priorités.

EN 2017 LES CTS SONT INTERVENUS SUR LES DOSSIERS SUIVANTS AVEC LES COMMISSIONS CONCERNÉES :

- La formation fédérale et professionnelle (ingénierie, intervention, jury, conception de documents).
- Les jeunes (accompagnement de projets, encadrement, expertise).
- Le développement des activités scolaire et péri-scolaire.
- Les aspects règlementaires dont le suivi des déclarations en préfecture (expertise - accompagnement des structures).
- Le Développement durable au sein de nos activités.
- Le vélo pour la santé.
- Les labels et leurs aspects techniques, *Bases VTT et Territoires Vélo* (expertise technique) en collaboration avec Marie Guignon et Julien David au siège.
- Des relations avec les CREPS (Boulouris et Vallon-Pont-d'Arc).
- Les actions de représentation auprès des structures et des institutionnels.

L'ensemble des cadres techniques sont régulièrement mobilisés par les services du Ministère pour travailler sur les priorités de l'État, dans leur conception, leur mise en place ou leur évaluation.

LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PROJET FÉDÉRAL PRENDRA TOUT SON SENS EN 2018, JE RETIENDRAI DE CETTE ANNÉE :

- les activités jeunes en milieu scolaire, nous avons été beaucoup sollicités,
- l'évolution de la formation fédérale et professionnelle, la réforme et l'informatisation de la gestion des stages de formation se mettent en place après un temps d'adaptation.
- En parallèle le Comité de pilotage, filière du cyclisme du Ministère, met en place une véritable filière de formation professionnelle, toutefois, je regrette profondément de ne pas avoir eu l'écoute des services du ministère en charge des Sports concernant l'exclusion BEPJEPS « activités du cyclisme » pour l'encadrement en circuits rouges et noirs pour l'activité du VTT.
- Le Comité directeur a acté la « grande itinérance » un projet cher à Yvon Durand. Cela va permettre de valoriser le savoir-faire de notre Fédération sur les voyages et séjours itinérants pour tous.

Je souhaite associer à ce rapport de la Direction technique nationale l'ensemble des salariés de la Fédération et les bénévoles de nos structures.

2018 c'est déjà demain.

COMMISSION ÉLECTORALE

Jean-Claude Loire

Fort de trois années d'expérience du vote électronique dont une avec le renouvellement du Comité directeur, la commission Électorale a proposé des modifications des dispositions des statuts et du règlement intérieur relatives à ses missions.

CONSEIL DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE

Jean-Claude Loire

Dès le début de l'année, le Conseil disciplinaire de première instance a travaillé sur la refonte du règlement disciplinaire afin de le mettre en accord avec le nouveau règlement-type, tout en l'adaptant aux spécificités de notre activité, en tenant compte de la difficulté de trouver des bénévoles juridiquement qualifiés et même en le conformant au Code des procédures.

À deux reprises au cours de l'exercice, le Bureau fédéral a saisi le C.D.P.I., l'une à la demande d'un président de Comité départemental, l'autre sur requête d'un licencié.

CONSEIL DISCIPLINAIRE D'APPEL

Monique Loride

Durant l'année écoulée, le conseil disciplinaire d'appel n'a pas eu à traiter de dossier et le conseil ne peut que se réjouir de cette situation qui démontre la sérénité de nos dirigeants et de nos membres.